



COMMUNIQUE DE PRESSE

Le 4 juillet 2016

Très haut débit : l'État accompagne la Vendée pour la compétitivité du territoire

L'accès au très haut débit est aujourd'hui indispensable autant pour les entreprises et les services publics que pour les citoyens. C'est un atout pour la compétitivité économique et l'attractivité locale.

Lancé au printemps 2013, le Plan France Très Haut débit s'appuie prioritairement sur le déploiement de réseaux mutualisés de fibres optiques avec l'objectif de couvrir l'intégralité du territoire national d'ici 2022. Ce plan mobilise un investissement de 20 milliards d'euros en dix ans partagé entre l'État, les collectivités territoriales et les opérateurs privés.

Pour accompagner les collectivités et éviter une fracture entre les zones denses desservies par les opérateurs et les zones moins denses, une enveloppe de 3 milliards d'euros a été réservée au niveau national dans le cadre du Fonds pour la société numérique (FSN).

Au titre de ce fonds, plus de 36 M€ de crédits d'État seront consacrés au financement du projet très haut débit porté par le groupement d'intérêt public Vendée numérique (sur un budget global de 126,6 M€) dont l'un des principaux objectifs est le raccordement au très haut débit des services publics et des entreprises identifiés comme prioritaires par les collectivités.

Un projet qui s'inscrit dans la dynamique nationale en faveur de la ruralité lancée par le gouvernement et les mesures initiées lors des comités interministériels aux ruralités visant à l'égalité d'accès des citoyens et des territoires, aux services et au service public, quel que soit le lieu d'habitation.

